

---

## **EO2 : Informations sur le capital de la société**

**Malakoff, le 8 mars 2018** – EO2 (code mnémorique : ALEO2)

---

Suite à l'annonce des résultats du troisième trimestre 2017-2018 très satisfaisants de la société EO2 (communiqué du 5 mars 2018), son management indique avoir saisi la fenêtre réglementaire ainsi que la forte liquidité de ces derniers jours pour céder 97 300 titres.

Cette cession s'inscrit dans le cadre du financement du renforcement du management dans le capital d'EO2 réalisé en janvier 2017 à l'occasion de l'achat de 20% des titres détenus par un actionnaire sortant. A l'issue de cette cession, le management passe ainsi d'une participation directe et indirecte de 35 % à 31 %. Rappelons qu'avant janvier 2017, le management d'EO2 ne détenait que 15% du capital de la société contre 31% actuellement.

Il s'agit de la première fois depuis la création de la société que Messieurs Guillaume Poizat et Grégoire Detraux procèdent à des cessions de titres. Cette cession, qui a permis d'assainir leur situation personnelle, les conforte dans leur intention de rester les actionnaires de référence du Groupe.

### **Prochaine publication :**

Le groupe communiquera ses Produits d'Exploitation T4 2017-18 le 11 juin 2018 après bourse.

***Pour vous inscrire sur notre liste de diffusion nous vous invitons à vous rendre sur notre site <https://www.eo2.fr/eo2/informations-finances>***



Les actions EO2 répondent aux critères d'éligibilité du dispositif PEA-PME et peuvent à ce titre être intégrées au sein des comptes PEA-PME et ainsi les actionnaires d'EO2 pourront bénéficier d'exonérations sur l'imposition des plus-values.

---

### **À propos de la filière bois-énergie, première source d'énergie renouvelable en France.**

En représentant 47% de l'offre d'énergie renouvelable, le bois-énergie en est la première source en France. Le rôle du bois-énergie est déterminant pour donner à la France les moyens de répondre à la stratégie européenne en matière énergétique à l'horizon 2020 dont l'objectif ambitieux a été fixé à 23 % de part renouvelable. Le secteur connaît depuis une dizaine d'années une croissance à 2 chiffres qui ne devrait pas se tarir dans les prochaines années.

### **A propos du Groupe EO2**

Présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la collecte du bois à l'exploitation de chaufferies, le Groupe EO2 est un acteur de référence dans le secteur de l'énergie bois. EO2 associe des métiers complémentaires de conception/exploitation de chaufferies avec la production/distribution d'énergie bois. Le Groupe EO2 souhaite dans les années à venir, développer des activités et une stratégie lui permettant de réduire son exposition aux risques liés aux aléas climatiques. Cet enjeu pourrait notamment conduire EO2 à diversifier ses activités.